

Le Parc de la Roche Jagu

Le domaine de la Roche Jagu s'inscrit en plein cœur du Trégor-Goëlo dans le département des Côtes d'Armor. Il appartient au Conseil général depuis 1958, année où le château et six hectares ont été légués par le Vicomte d'Alès. Aujourd'hui, le parc s'étend sur plus de 74 hectares regroupant de manière remarquable une mosaïque de paysages. Cet espace est caractérisé par sa double influence : terrestre et maritime. Ainsi il s'inscrit au cœur d'un espace naturel et bocager et surplombe l'estuaire du Trieux à 11,5km en amont de l'embouchure sur la Manche.

L'hydrographie est un paramètre déterminant pour le site. Il est ainsi surnommé le rocher qui pleure en raison de l'omniprésence de l'eau. En effet, il est installé sur un éperon rocheux surplombant la rivière du Trieux, sur la rive gauche entre deux méandres. Cette rivière s'étend sur une longueur de 71.4 km au total, dont 53.4 km d'eau douce et 18 km d'estuaire d'eau saumâtre. La ria sépare les plateaux du Trégor et du Goëlo, avant d'aller se jeter dans la Manche. Elle est fortement marquée par l'alternance des marées. A marée haute, elle fait figure d'un véritable bras de mer; alors qu'à marée basse, elle n'est plus qu'un mince filet d'eau serpentant dans une large étendue de vases sableuses.



Le substratum de la Roche Jagu est constitué essentiellement de roches sédimentaires (grès et schistes rouges) visibles au niveau des carrières présentes sur le site, anciennement exploitées pour la construction du château.

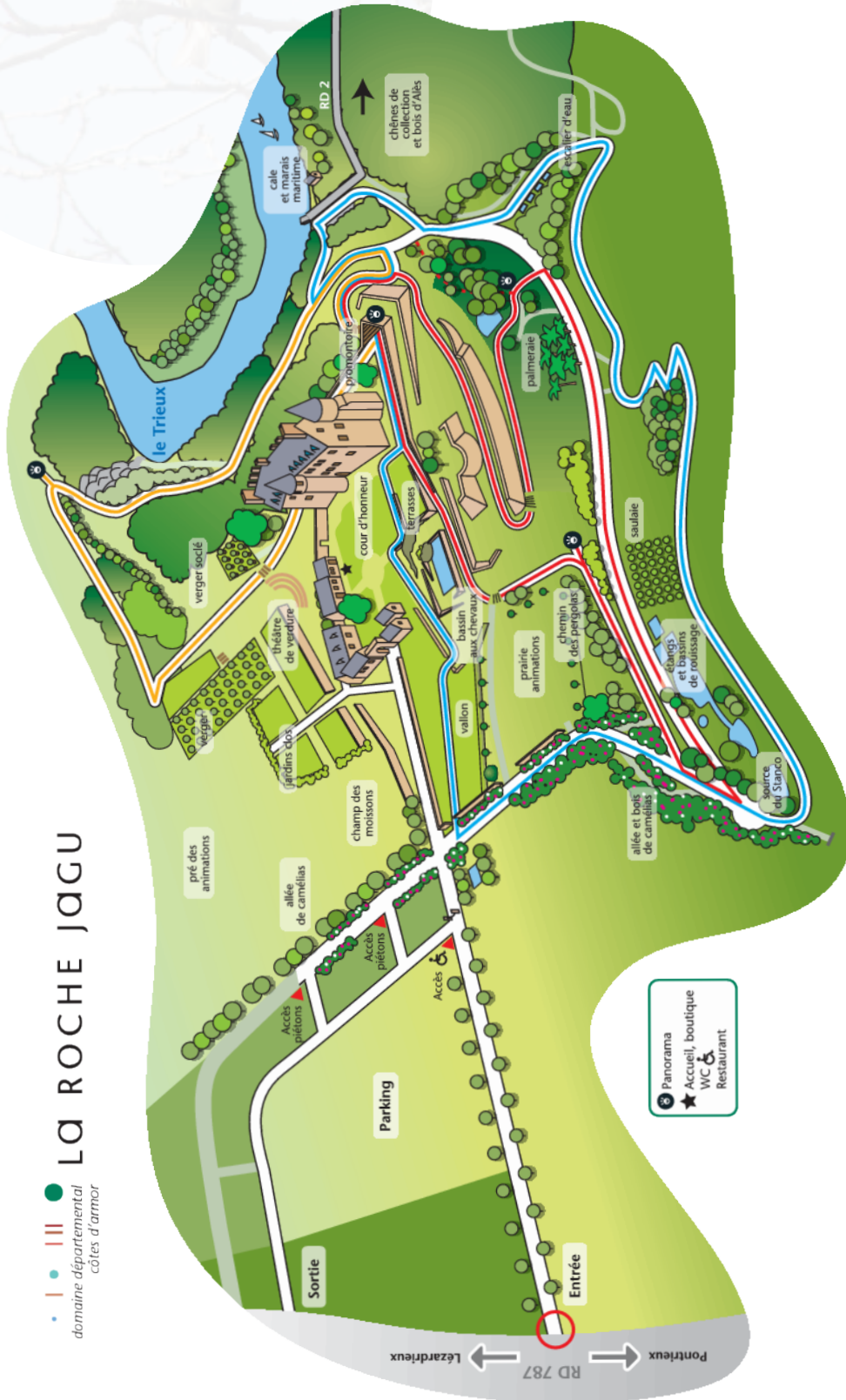
La vallée du Trieux est caractérisée par un relief accidenté et est encaissée entre deux plateaux ; le plateau du Goëlo sur sa rive droite, qui culmine à 86 mètres et le plateau trégorois, sur lequel s'étend la partie nord du site de la Roche Jagu qui s'élève à 78 m.

En s'incrinant au cœur d'un espace naturel et bocager, le domaine regroupe une mosaïque de paysages et d'écosystèmes qui créent une richesse faunistique et floristique.



Le Parc de la Roche Jagu

Se repérer dans le parc...



Le Parc de la Roche Jagu

Lorsque le château ouvre ses portes au public en 1966, le parc qui lui sert d'écrin est une vaste forêt de chênes, de hêtres et de frênes, livrée à elle-même depuis des années. Les hautes futaies masquent le site et le Trieux n'est pas visible depuis le château. Lorsque la tempête souffle en octobre 1987, c'est tout le vallon au pied du château qui se renverse tel un jeu de domino. Ce qui en premier lieu est apparu comme une catastrophe, va faire la force de ce site qui renouera avec ses vestiges médiévaux. Une fois les arbres débardés, les terres mises à nu laissent affleurer l'histoire médiévale du site, une multitude de vestiges se révèlent : des remparts de soutènement du château, des terrasses, un réservoir, des bassins, des viviers et même d'anciens routoirs à lin réapparaissent. Une question se pose alors : faut-il replanter à l'identique ou réfléchir à un projet plus novateur ?

Bertrand Paulet, jeune architecte paysagiste diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, est sélectionné par le Conseil Général en 1991. Il avait alors déjà réalisé un mémoire de fin d'étude envisageant un parc au coeur de la vallée du Trieux. Il conçoit un parc inspiré des jardins chrétiens médiévaux et des légendes arthuriennes. Le point de départ du parc est né de la richesse topographique, historique et hydrographique de ce lieu. Bertrand Paulet sait que la pente à laquelle est soumis le site du vallon doit être l'un des principes organisateurs de l'espace. Pour cela il décide de renouer avec le cheminement en lacet pour rejoindre la rivière depuis le château.

"Il faut se conformer aux aspérités du lieu, épouser le creux, se laisser aller à la parole qui sourd de l'espace; la pente est une voie, on appréhende l'espace en s'y laissant couler, le long d'une pente qui dévoile à chaque méandre des perspectives comme autant d'élans nouveaux". L'eau y symbolisera le mouvement. Comme à la période médiévale, les limites du domaine à prendre en compte sont celles de l'horizon. Ainsi

l'architecte sera soucieux de ne pas matérialiser les limites géographiques du parc. La vue du promontoire ne laisse apparaître aucune barrière, aucun enclos.

Les structure du projet s'articulent autour de cinq postulats :

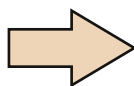
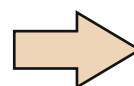
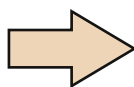
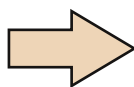
- utiliser la mémoire du lieu en y mêlant le légendaire et l'imaginaire du roman breton,
- créer un parc écrin pour une mise en valeur du château;
- déterminer les chemins en fonction de la pente;
- mettre en scène l'eau et ses usages;
- ne pas matérialiser les limites géographiques du parc.

Les travaux d'aménagement se sont ainsi attachés à donner une lisibilité au patrimoine et à l'articulation des différents éléments. Les travaux d'installation du parc, commencés en 1992, se sont achevés en 1998 et ont été inaugurés en 1999. Leur coût de vingt millions de francs à cette époque, a été financé par le Conseil général, la Région, l'Etat et l'Europe. Une politique d'acquisition soutenue en vue de la préservation de l'intégrité visuelle et écologique du paysage, étend aujourd'hui le domaine jusqu'à 74 hectares dont 3 hectares d'espaces jardinés, 18 hectares de jardins enherbés, et 52 hectares d'espaces naturels répartis entre bois, landes et étangs.



Le Parc de la Roche Jagu

Les clichés illustrant le début des travaux sur le parc témoignent de l'ampleur des aménagements qu'il a fallu réaliser pour arriver au paysage actuel.



Le Parc de la Roche Jagu

Lors des travaux, des traces de jardins cloisonnés cultivés, ont été décelées à proximité de la maison forte. C'est sur cet emplacement que Bertrand Paulet a choisi de créer des jardins clos, selon le modèle de l'abbaye de Saint-Gall située en Suisse. Au Moyen-Age les jardins ont la particularité d'être clos afin de les protéger des animaux domestiques. Les clôtures pouvaient prendre la forme d'une simple haie, d'une palissade en bois, ou encore d'une construction maçonnée, cela dépendait des circonstances. On retrouve de nombreux symboles au sein de ces jardins, les jardins monastiques médiévaux représentent un lieu de salut pour le corps et l'esprit, ils sont la représentation du jardin de l'Eden, le paradis perdu, il sont aussi la préfiguration du paradis céleste. Ainsi quatre enclos d'inspiration médiévale ont été dessinés. Certains sont des jardins de plaisance, d'autres ont des vocations plus utilitaire.

L'enclos médicinale, le jardin des simples, **Herbularius :**

Le terme de "simple" désigne les remèdes obtenus avec une plante unique, par opposition aux préparations composées, dites "magistrales", des apothicaires. Au sein de cet espace sont cultivées 128 plantes qui se répartissent selon 4 carrés. Chaque carré regroupent des plantes ayant des propriétés similaires pour soigner une partie du corps. Ainsi nous retrouvons le carré dédié aux plantes qui soignent les poumons, un autre rassemble des plantes ayant des propriétés pour la tête le cerveau et les yeux, les deux autres carrés concernent des plantes ayant des propriétés pour le foie, l'estomac. Il n'est pas aisé de classer les plantes selon leurs propriétés car un végétal a souvent des applications multiples.



Le Bouquetier :

Le carré bouquetier permettait de produire des fleurs blanches, bleues/mauves, jaunes et rouges,



pour orner les salles du château et les autels.

Il offre un floraison riche et diversifiée. Peu de plantes ornementales sont cultivées à l'époque, hormis l'Iris, les Roses, et le Lis ainsi que des plantes médicinales florifères, citées dans le capitulaire de Villis. Diverses espèces sont citées pour être cultivées ou cueillies afin de confectionner des couronnes, fleurir des autels et joncher les marches et les allées lors des fêtes religieuses. Le Bouquetier de Charlemagne est relativement pauvre, il faut attendre plus tard l'influence arabe suite aux retours des croisades, pour que la culture de plantes à fleurs se répandent à nouveau. Plus tardivement sont cultivées : Violettes, Pervenches, Giroflées, Oeillets, Pivoines...

Le Parc de la Roche Jagu

Le Jardin Potager, l'Hortus :

Le Capitulaire de Villis, datant du début du IX^e siècle, permet à Charlemagne de réformer l'agriculture et de recommander une liste de plantes à cultiver dans les jardins de l'Empire. Ainsi il préconise la culture de 94 plantes (73 herbes, 16 arbres fruitiers et 5 plantes textiles et tinctoriales). Le potager, aussi nommé l'hortus ou l'hortulus, est le jardin où l'on cultive les herbes et les racines, c'est à dire les plantes dont on mange soit la partie aérienne, soit la partie souterraine. Venus du monde musulman, les premiers traités d'agriculture sont traduits en latin, et gagnent progressivement l'Occident, particulièrement au cours du VI^e siècle. Le potager se subdivise donc en "potherbes", "racines", "légumes", "aromates et condiments" et "cucurbitacées". Il faut rappeler qu'il s'agit d'un potager d'avant la connaissance de l'Amérique. Aussi ne retrouve-t-on pas les tomates, les poivrons, les piments, pommes de terre, ainsi que les haricots.

Les potherbes sont les plantes consommées après cuisson dans un pot (d'où le nom potage et potées). C'est dans ce bouillon d'herbes que le paysan trempait ses tranches de pain. Le Capitulaire de

Villis en mentionne neuf : la Laitue, la Roquette, le cresson alénois, la Chicorées, la Moutarde, la Bette ou la Betterave, l'Arroche, la Blette, le Chou.

Une poignée de Fèves, de Pois Chiches, de Lentilles, de Jarousses (Gesce et Vesses) ou de Mongettes s'ajoute au potage d'herbes et au brouet de céréales du paysan. Les légumes secs comblent le déficit de certains amino-acides nécessaires, rares dans les céréales, et rééquilibrent tant bien que mal la ration alimentaire, pauvre en protéines animales de la plus grande partie de la population.



Le jardin seigneurial, l'enclos des enclos :

Le jardin seigneurial ou enclos des enclos représente un jardin très privé où le seigneur et sa dame pouvaient cheminer. Les jardins au cours du Moyen-Âge sont de plus en plus élaborés : ils s'ordonnent autour d'une fontaine qui peut être très ornementée, les arbres sont taillés, des banquettes permettent aux visiteurs d'y écouter un troubadour, de trouver du plaisir à rester. Ce qui fait l'unanimité des jardins, c'est qu'ils demeurent clos, permettant de conserver l'intimité propice à la méditation. La pergola initialement réalisée en bois est une création de Marc Didou, le fer a été trempé dans de l'eau de mer avant d'être travaillé par l'artiste. On retrouve également son travail au centre de la cour.



Le Parc de la Roche Jagu

L'idée à la Roche Jagu est de se laisser entraîner par la pesanteur, le circuit de l'eau oriente le visiteur sur le chemin à prendre. La création du parc repose sur une richesse multiple : une richesse géographique, historique et hydrographique. L'amorce du parc se situe au niveau de l'allée centrale qui mène aux espaces de stationnements, à partir de ce plateau horizontal, de multiples échancrures se sont créées par le ruissellement de l'eau omniprésente sur le site. Le domaine invite le visiteur à se laisser entraîner par la pesanteur, du château vers la cale. Trois formes de circulation d'eau se côtoient et s'entremêlent sur le parc :

- l'eau naturelle : celle qui s'écoule notamment de la source du Stanco,
- l'eau domestiquée : l'eau domestiquée par les canalisations médiévales d'autrefois,
- l'eau sophistiquée : l'eau qui sort des stations de pompage sur le domaine et qui traverse les circuits d'arrosage et les jeux de fontaineries.

La source du Stanco :

La source du Stanco qui signifie "étang" en breton, c'est une source naturelle affleurante qui émerge à 54 mètres au dessus du niveau de la mer. On dit qu'elle ne s'est pas tarie en 1976 lors de la grande sécheresse estivale. Au Moyen Âge, l'eau du Stanco est captée pour rejoindre le réservoir ou « bassin aux chevaux » à travers un réseau de canalettes en terre cuite retrouvées lors des travaux d'aménagement du parc, aujourd'hui elle s'écoule le long de la la pente naturelle du vallon. L'émergence de la source est mis en scène par la cascade de l'artiste Béatrice Massa.



Les viviers et le lavoir :

Les deux bassins à côté de la source sont d'anciens viviers à poissons qui alimentaient la table du seigneur. On pouvait y trouver notamment perche, carpe, truite. Les fascines vivantes réalisées en saule bordent l'ensemble des bassins.



Le Parc de la Roche Jagu

Les bassins de rouissage :

L'eau permet de créer une unité paysagère et de lier les aménagements conçus par l'architecte. Ainsi les bassins de rouissage succèdent aux viviers; ils témoignent de l'existence de la culture et de l'industrie des plantes textiles (lin et chanvre), activité prospère dans le Trégor entre la fin du Moyen Âge et le 20^{ème} siècle. Le travail du lin commence à la mi-juillet par l'arrachage des plants à la main. La plante est ensuite séchée et liée par poignées. Puis elle est battue au fléau pour retirer les graines, dont une partie était convertie en huile et une autre servait à la semence suivante : c'est l'égrenage. Vient ensuite l'opération de rouissage dans les bassins maçonnés. Cela consiste à faire macérer les plants dans l'eau durant une dizaine de jours, pour dissoudre la gomme qui agglutine les fibres. On dispose donc les tiges au fond du bassin de rouissage, à l'horizontale, puis on recouvre le

tout de planches en bois et de galets, pour que le lin baigne de manière continue dans l'eau. Le procédé suivant est l'écouage, c'est à dire que l'on gratte la fibre avec un morceau tranchant. En 1909, un arrêté préfectoral met fin à la pratique du rouissage, jugée trop polluante.



La palmeraie :

En suivant le chemin de l'eau, nichée en plein coeur d'une carrière, les visiteurs découvrent la palmeraie. Elle incite au voyage en évoquant les plantes exotiques que ramenaient les marins bretons lors de leurs voyages dans les pays lointains. Ainsi au coeur de cette niche tropicale, se mêlent palmiers, bananiers fougère arborescente, camphrier, jasmin étoilé.... Exposée au sud-sud-ouest c'est un des lieux le plus chaud du domaine.

Le circuit de l'eau se termine à la cale du Trieux, où l'eau du stanco rencontre l'estuaire du Trieux.



Le Parc de la Roche Jagu

Le point de vue initial de l'architecte était que le parc de la Roche Jagu ait une mission de conservatoire sans avoir comme objectif de réaliser des collections. Par ailleurs, les caractéristiques abiotiques (climatiques, géologiques, pédologiques, hydrologiques) expliquent la présence sur le site d'une grande diversité de milieux.

La forêt :

Ce groupement est majoritaire puisque la forêt recouvre 2/3 du site, soit une superficie de 50 ha. On la retrouve essentiellement sur les pentes abruptes des versants, régulièrement saturées en eau et en situation ombragée. La richesse écologique de cette forêt explique les protections dont elle fait l'objet : Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles. Ces boisements ont beaucoup souffert de l'ouragan 1987. Nous distinguons sur le parc deux types de boisements, la hêtraie acidophile atlantique et de vieilles chênaies.

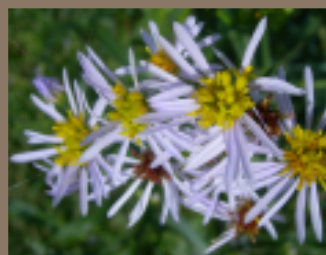
La lande :

Cette formation végétale est caractérisée par la dominance d'arbrisseaux et de sous-arbrisseaux à feuilles persistantes comme les ajoncs, les genêts et les bruyères. Ce milieu est caractéristique du paysage du littoral breton. On la retrouve principalement à flanc de falaise littorale ou sur des crêtes rocheuses. Les landes atlantiques sont classées en fonction de l'humidité dans le sol, il s'agit ici de lande dite "sèche". Nous retrouvons cette formation partielle, de manière répétée sur le parc, sur les flancs sud, au pied du château. Pour des raisons esthétiques et de gestion "durable", des plants de genêts et d'ajoncs ont été introduits lors des travaux. Ce groupement végétal permet de dégager la vue sur le Trieux, et de limiter l'entretien à un débroussaillage pluriannuel/occasionnel.

L'estuaire et le marais maritime :

L'estuaire est une zone de rencontre et de mélange entre les eaux salées (remontant à marée haute de la Manche) et les eaux douces (d'origine terrestre). L'alternance des marées a façonné la morphologie de cette ria qui offre le long de son lit une diversité de plantes. Les prés salés constituent un milieu à part entière qui recèle une diversité d'habitats, ils représentent une transition entre les zones immergées à chaque marée et le milieu terrestre.

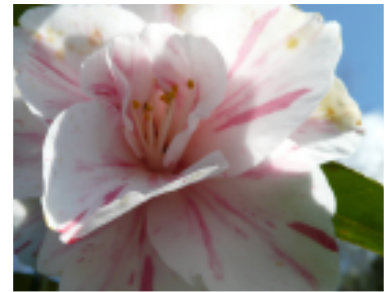
Ces habitats sont fréquentés par de nombreuses espèces tels que les oiseaux d'eau (tadorne, aigrette, bernache cravant; ces milieux permettent aussi de nourrir des bars ou des mullets.



Le Parc de la Roche Jagu

La collection de Camélias:

L'allée des camélias regroupe une collection de 350 variétés de cet arbuste venu d'Asie, introduit en Europe par le père Camel en 1752. Plus de 1000 plants se succèdent sur une allée ombragée. Cet arbuste devenu emblématique de la Bretagne est particulièrement adapté aux terres acides, à l'hygrométrie élevée ainsi qu'aux températures douces du Trégor. Parmi le genre *Camellia*, on trouve quatre grandes espèces présentes sur le Domaine de la Roche Jagu : le *Camellia Japonica*, le *Camellia Sasanqua*, le *Camellia Reticulata* et le *Camellia Sinensis*. Le genre *Camellia* appartient à famille des théacées. La principale espèce de théier est le *Camellia Sinensis*. Comme son nom de famille l'indique, les feuilles séchées servent à la confection du thé.



Des espèces naturelles à la rencontre des espèces cultivées :

La démarche écologique de gestion du parc, laisse s'exprimer la flore indigène qui était présente sur le Domaine, bien avant les modifications paysagères et végétales imposées par l'homme. Ainsi, en se promenant sur les sentiers, on est surpris par la diversité des plantes qui s'installent le long des chemins et sur les empièvements. Les jardiniers côtoient et respectent ceux que certains surnomment "les mauvaises herbes" : Ortie, Herbe à Robert, Benoîte, Digitale ont toutes leur place au sein de cet espace participant ainsi à la diversification des hôtes qui colonisent le parc (mammifères, avifaune, invertébrés, batraciens, insectes...). La "gestion différenciée" est une démarche écologique pratiquée par le Domaine de la Roche Jagu depuis l'année 2000, elle permet de préserver l'habitat naturel et de contribuer à sa bonne évolution. Pour cela il est nécessaire d'aménager et d'entretenir les espaces verts en respectant certains principes écologiques afin de préserver ou de restaurer les équilibres naturels. Grâce à ce mode de gestion, l'utilisation de produits phytosanitaires a diminué de 80 % entre 2000 et 2002. La situation du parc en plein cœur d'un espace naturel explique entièrement la volonté d'application d'une telle démarche.

